



Exp./Afz. : INAMI (SSS), Avenue Galilée 5/1, 1210 Bruxelles
Aux réseaux de santé mentale

Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

SERVICE DES SOINS DE SANTE

Correspondant : Direction établissements et services de soins

E-mail : psy@riziv-inami.fgov.be

Nos réf : Psy-Ort/2022/009

Bruxelles, le 07 novembre 2022

Objet : Etude d'évaluation de la convention concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par le biais de réseaux et de partenariats locaux multidisciplinaires (EPCAP 2.0).

La convention conclue entre votre réseau et l'Inami concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par le biais de réseaux et de partenariats locaux multidisciplinaires prévoit une évaluation scientifique effectuée par le partenariat KUL-ULG, l'étude EPCAP.

Les chercheurs nous ont récemment fait part du taux de recrutement alarmant des patients.

En effet, depuis le début de l'étude, **seulement 148 patients** ont participé, et ce sur 85.000 patients concernés. A ce stade, il faudrait que d'ici la fin de l'année, **au minimum 5 patients par psychologue conventionné** participent si l'on souhaite que l'étude ait un échantillon exploitable.

Nous souhaitons insister sur l'importance de cette étude, qui, en plus d'apporter des enseignements sur l'actuelle convention, justifie au niveau gouvernemental le financement futur des soins psychologiques. Il est donc impératif de davantage motiver les psychologues et orthopédagogues conventionnés à recruter leurs patients pour cette étude. Pour rappel, la convention individuelle des psychologues mentionne clairement comme condition à leur conventionnement et donc aussi à leur financement, leur participation et soutien à l'étude. Au vu du taux de recrutement des patients à l'étude, nous constatons que ce n'est pas le cas.

A cette fin, vous trouverez joint à cette circulaire un courrier que nous vous demandons de transmettre dans les plus brefs délais aux psychologues conventionnés au sein de votre réseau.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'D' followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the top, resembling the letters 'DC'.

Daniel Crabbe,
Conseiller Général



Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

Exp./Afz. : INAMI (SSS), Avenue de Tervuren 211, 1150 Bruxelles

SERVICE DES SOINS DE SANTE

Correspondant : Direction établissements et services de soins

E-mail : psy@riziv-inami.fgov.be

Nos réf : Courrier RSM 2022/04

Bruxelles, le 7 novembre 2022

Aux psychologues et orthopédagogues cliniciens conventionnés

Concerne: Etude d'évaluation de la convention entre le Comité de l'assurance soins de santé de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité et les réseaux de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par le biais de réseaux et de partenariats locaux multidisciplinaires.

Chers psychologues et orthopédagogues cliniciens,

Tout d'abord, nous vous remercions pour votre engagement dans le cadre de la convention de soins psychologiques dans la première ligne. Grâce à vous et en partenariat avec les réseaux de santé mentale du pays, nous pouvons progresser dans le développement de soins psychologiques accessibles, de proximité et intégrés. Entre-temps, 85 000 patients sont déjà aidés grâce à cette convention.

Un élément important pour la poursuite du financement des soins est l'étude d'évaluation de la convention (EPCAP 2.0). Cette étude apporte non seulement des enseignements sur l'actuelle convention et sur la manière dont nous pourrions l'améliorer, mais elle justifie aussi au niveau gouvernemental le financement futur des soins psychologiques et la continuité du système de conventionnement. C'est en ayant cela à l'esprit que votre engagement à soutenir cette étude a d'ailleurs été inclus dans la convention que vous avez signé avec un ou plusieurs réseaux de santé mentale (cf. art. 11, 17°).

Cependant, plusieurs mois après le lancement de cette étude, nous constatons que le taux de participation de patients à l'étude est alarmant. En effet, seulement 148 patients ont participé à l'étude depuis son lancement. A ce stade, **il faudrait que d'ici la fin de l'année, au minimum 5 patients par psychologue et orthopédagogue conventionné répondent au questionnaire** des chercheurs si l'on souhaite que l'étude ait un échantillon exploitable.

Nous nous tournons donc vers vous pour vous demander de soutenir cette étude, en en parlant avec vos patients et en les incitant à y participer. Vos patients peuvent accéder au questionnaire via le lien/code QR suivant¹.

https://kuleuven.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_cMwsjL0osZyO08S



Le protocole de cette étude a reçu l'approbation du comité d'éthique de l'Université de Louvain et du comité de sécurité de l'information. Vous pouvez trouver les documents pertinents [sur le site web de l'Inami](#).

D'avance, nous vous remercions pour votre attention et votre engagement pour la réussite de cette étude.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large 'D' and a vertical line, representing Daniel Crabbe.

Daniel Crabbe,
Conseiller Général

¹ Le lien URL et le code QR ci-joint doivent être utilisés uniquement par les patients et ne doivent en aucun cas être utilisés par des tiers pour visualiser ou tester le questionnaire, car cela fausserait l'ensemble des données.